

ETAT CIVIL

Mariage: -Monsieur Jean-Claude LUTZ et mademoiselle Xiufeng WU, le 18 février
Tous nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux époux

Naissance: -Fabyo, au domicile de monsieur Johan BEURNE et de madame Sandra MASSET, le 6 mars
Félicitations aux heureux parents

Décès: -Monsieur Fabrice HOUMMAD, le 2 février
-Monsieur Franciscus BRUYNDONCKX, le 11 février
Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal renouvellent aux familles leurs condoléances les plus sincères

Nouveaux arrivants: - Madame Virginie SALOMON et M. Michel COLOMBERT, ainsi que leurs quatre enfants
- Madame Justine HUEBRA et M. Alexandre BLAIN, accompagnés de leur petite fille
- Mademoiselle Alexandra ZBINDEN et M. Brice HENNION
Bienvenue à ces nouveaux Briconnais.

Au Conseil municipal

Séance du 2 février 2010

Le Conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 2 février 2010 en séance ordinaire, sous la présidence de madame Catherine BAES, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents.
Secrétaire de séance, monsieur Patrick LAGRANGE.



Paiements de factures

Dans l'attente du vote du budget, le Conseil autorise le secrétariat de mairie à lancer divers paiements pour une somme globale de 34.585 euros. Ces factures concernent essentiellement les vestiaires de l'USB, la nouvelle caserne du CPI, ainsi que les travaux réalisés sur la RD 65.

Travaux de raccordement aux réseaux et participation de l'utilisateur

Après la visite de la commission des travaux, il s'avère que 4 compteurs d'eau doivent être posés rue Saint-Goth, à la demande de la SCI du même nom. Le devis établi, qui comprend terrassement, fourniture de matériel, mise en place des regards et des compteurs avec finition des surfaces, s'établit à 3.562,91 euros hors taxe.

Le Conseil donne son accord à la réalisation de ces travaux et demande l'application de la participation prévue de 25% de la part de l'utilisateur.

Divers

-Madame le maire indique qu'un projet de remise en état du CD 102 (traversée principale du village) est prévu courant 2010 par le Conseil Général. Le Conseil demande qu'à cette occasion divers travaux parallèles soient inscrits au budget, en particulier en ce qui concerne l'écoulement des eaux pluviales.

-Le problème de la réfection de la rue conduisant au cimetière est évoqué une nouvelle fois, pour déplorer le manque de diligence de l'entrepreneur chargé des travaux. Le Conseil demande à Madame le maire d'adresser une injonction en lettre recommandée à cette société.

-Monsieur Loïc Le Blanc s'inquiète du retard pris par le projet de déménagement de la bibliothèque au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie. Madame le maire précise que la facture de mobilier freine en effet ce transfert. Une discussion est en cours avec le Conseil Général sur cette question.

-Monsieur Patrick Lagrange demande au Conseil son approbation pour offrir le vin d'honneur lors de l'Assemblée générale des Anciens combattants ACPG-CATM, prévue le 18 avril. Le Conseil accepte à l'unanimité.



Séance du 26 février 2010

Le Conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 26 février 2010 en séance ordinaire, sous la présidence de madame Catherine BAES, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception, de monsieur Loïc LE BLANC, excusé.

Secrétaire de séance, monsieur Carlo SACCO.



Paiements de factures

Dans l'attente du vote du budget, le Conseil autorise le secrétariat de mairie à lancer divers paiements pour une somme globale de 76.566 euros. Ces factures concernent essentiellement les vestiaires de l'USB, la nouvelle caserne du CPI, ainsi que les travaux réalisés sur la RD 65.

Travaux de raccordement au réseau

Le Conseil accepte le devis de l'entreprise CFTP, d'un montant de 1600.91 euros TTC, qui concerne le branchement du compteur d'eau de monsieur Jean-Luc Dupré. 25% seront à la charge de ce dernier, selon le règlement communal en vigueur.

Droit de préemption communal

Le Conseil décide de ne pas faire usage du droit de préemption communal dans le cadre de la vente entre particuliers des parcelles D173 et ZK 37 sises rue Général De Gaulle, ainsi que D184 sise rue du maréchal Leclerc.

Dons

Madame le maire informe le Conseil de la réception de deux dons, pour un montant global de 300 euros.

Convention avec la DDE

Madame le maire est autorisée à renouveler avec la Direction départementale de l'équipement la convention ATESAT de conseil et d'assistance en matière de travaux sur la voie publique.

Association foncière

A la demande de la Préfecture, le Conseil devait renouveler le mandat de trois des membres du bureau de l'Association foncière de la commune. Il a ainsi désigné messieurs Thierry Voirin, Patrick Lagrange et Jean-Luc Dupré.

Coupe de bois

L'ONF conseille de ne pas marteler la parcelle numéro 5 de la forêt communale, cela compte-tenu de la mévente actuelle du bois. La commission des forêts prendra contact avec son représentant, monsieur Malagnoux, pour confirmer cette décision.

Logement de l'ancien bureau de Poste

Celui-ci sera libre au 15 mars. Des annonces seront publiées afin de trouver de nouveaux locataires. Le loyer reste fixé à 580 euros par mois.

Le Conseil décide par ailleurs du remplacement de la porte qui servait d'accès au bureau de la Poste. Le devis de l'entreprise Piffaut, d'un montant de 2.411,97 euros est retenu.

Entretien du réseau électrique

Le Conseil autorise le transfert au syndicat d'électrification, pour 4 années » de la compétence « éclairage public » élargie, qui concerne l'entretien du réseau et une assistance en matière d'investissement dans ce domaine.





Séance du 13 avril 2010

Le Conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 13 avril 2010 en séance ordinaire, sous la présidence de madame Catherine BAES, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents.
Secrétaire de séance, monsieur Etienne HENRY.

Comptes administratifs communaux

Madame le maire donne lecture des différents comptes administratifs 2009 de la commune:

1. Compte administratif communal:

Recettes d'investissement:	1.063.008,47 euros
Dépenses d'investissement:	1.014.828,72 euros
Recettes de fonctionnement:	234.390,85 euros
Dépenses de fonctionnement:	221.186 euros

2. Compte administratif eau et assainissement:

Recettes d'investissement:	55.116,85 euros
Dépenses d'investissement:	23.187,66 euros
Recettes de fonctionnement:	76.491,81 euros
Dépenses de fonctionnement:	52.650,71 euros

3. CCAS (action sociale):

Recettes de fonctionnement:	74,90 euros
Dépenses de fonctionnement	0 euro

Madame le maire quitte ensuite la salle. Monsieur Loïc Le Blanc, doyen, prend alors la présidence de la séance. Le Conseil, après délibération, approuve les différents comptes par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Madame le maire reprend la présidence de la séance.

Comptes de gestion communaux

Les différents comptes de gestion, qui présentent les mêmes chiffres et résultats que les comptes communaux, sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats 2009

- Résultat compte administratif communal: 13.204,85 euros sont affectés à l'excédent de fonctionnement reporté.
- Résultat compte *Eau et assainissement*: 23.841,10 euros sont affectés à l'excédent de fonctionnement reporté
- Résultat compte *Action sociale*: 74,90 euros sont affectés à l'excédent de fonctionnement reporté

Taxes locales

Le Conseil, considérant les nouvelles données introduites par la réforme de la fiscalité locale et les simulations qui lui étaient proposées par madame le maire a:

-dans un premier temps, décidé de procéder à une augmentation du taux des différentes taxes locales par 6 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

-dans un second temps, fixé comme suit ces mêmes taux pour l'exercice 2010:

- taxe d'habitation: 8,68%
- taxe foncière/bâti: 20,11%
- taxe foncière/non bâti: 18,82%
- taxe professionnelle: 3,62%

Cette décision a été acquise par 5 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.

Bibliothèque

Suite au rapport d'activité produit par la responsable de la bibliothèque communale, le Conseil décide d'inscrire au budget 2010 la somme de 900 euros, destinés à l'achat d'ouvrages divers.

Madame le maire informe par ailleurs le Conseil du souhait de madame Anna Rigollot de faire valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2010. Dans cette perspective, un appel à candidature sera lancé en vue de son remplacement, sachant qu'une formation initiale obligatoire est prévue dès le mois de juin prochain.

Subventions aux associations

Le Conseil donne son accord pour inscrire au budget, pour l'exercice 2010, les subventions suivantes au bénéfice des diverses associations de la commune. Elles leur seront versées après production de leurs comptes 2009.

- Sapeurs-pompiers: 915 euros
- USBO: 1.000 euros
- Gym Briconnaise: 200 euros
- Souvenir français: 100 euros

Contrat de maintenance informatique

Le Conseil donne son accord au renouvellement pour 3 ans du contrat de maintenance du logiciel de gestion de la commune. Montant de ce contrat: 4.860 euros HT.

Budgets 2010

Le Conseil, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, procède au vote des différents budgets communaux 2010.

1. Budget communal:

section de fonctionnement - total des recettes: 215.675 euros
- total des dépenses: 215.675 euros

section d'investissement - total des recettes: 742.732. euros
- total des dépenses: 742.732 euros

2. Budget *Eau et assainissement*:

section de fonctionnement - total des recettes: 81.678 euros
- total des dépenses: 81.678 euros

section d'investissement - total des recettes: 55.206 euros
- total des dépenses: 55.206 euros

3. Budget *Action sociale*:

section de fonctionnement - total des recettes : 74 euros
- total des dépenses : 74 euros

Ces différents budgets sont acceptés à l'unanimité.

Logement de l'ancienne poste

La publicité effectuée dernièrement pour trouver un nouveau locataire ayant échoué, madame le maire est autorisée à la renouveler.

8 Mai 2010

Le programme de la commémoration du 8 Mai est défini comme suit:

-10h45: rassemblement au Monument aux Morts avec la Fanfare d'Orges

-A l'issue, vin d'honneur servi à la salle polyvalente, avec distribution de petits pains aux enfants.

Divers

-Madame le maire informe le Conseil d'un courrier du Cabinet Kolb qui certifie, dans le cadre de la prochaine mise en vente de 4 parcelles de terrain au lotissement du Pâtis des Lisses, la conformité de la viabilisation telle que celle-ci est prévue dans le dossier déposé.

-Afin de préparer diverses manifestations festives à venir, les commissions *Jeunesse* et *Fêtes et cérémonies* se réuniront le 23 avril 2010 à 19 heures et 19h30.

SIVOM des 3 B

Séance du 16 février 2010

Le comité syndical du *SIVOM des 3 B* s'est réuni en séance ordinaire le 16 février 2010, sous la présidence de madame Catherine BAES. Etaient présents mesdames Martine CONSTANT, Sonia SIMONS et Magali CLAUSSE, ainsi que monsieur Etienne HENRY. Monsieur Fabrice Noirot était excusé.

Secrétaire de séance: madame Martine CONSTANT

Ecole numérique

Le devis de *Chip's Informatique*, qui s'élève à 11.965,99 euros HT, a été accepté par le comité. Cette commande vise à équiper les classes de 12 mini PC 10 pouces, d'un ordinateur portable, de logiciels divers et d'un tableau blanc interactif dans le cadre de l'« école numérique », qui a vu l'école des 3 B retenue par l'administration suite au dépôt de son dossier de candidature.

9.000 euros de subvention seront versés au Syndicat.

Afin de valider la commande, Madame la présidente est autorisée à payer la facture intégralement et à l'inscrire en investissement au budget 2010.

Paiement de facture

Madame la présidente est autorisée à régler une facture de 460,10 euros, relative à l'activité *tir à l'arc*.

Contrats CEL

La législation ainsi que les modalités pratiques des activités *danse, arts plastiques et tir à l'arc* du CEL nécessitent une réflexion quant à la nature des contrats de travail des intervenants concernés.

Le Syndicat a opté pour proposer dans un premier temps des contrats occasionnels d'une durée de 6 mois. Pour le tir à l'arc, il est envisagé pour la suite un rattachement avec Montier-en-Der, qui emploie la même personne. Concernant la danse et les arts plastiques, une solution reste à définir.

Séance du 30 mars 2010

Le comité syndical du *SIVOM des 3 B* s'est réuni en séance ordinaire le 30 mars 2010, sous la présidence de madame Catherine BAES. Etaient présents mesdames Martine CONSTANT, Sonia SIMONS et Magali CLAUSSE, ainsi que messieurs Fabrice NOIROT et Etienne HENRY.

Secrétaire de séance: madame Martine CONSTANT

Compte administratif et compte de gestion

Le compte administratif et le compte de gestion du *SIVOM des 3B* de l'exercice 2009 sont présentés au Comité syndical.

Section d'investissement:	dépenses: 121.103,82 euros
	recettes: 199.911,55 euros

Section de fonctionnement:	dépenses: 137.836,37 euros
	recettes: 181.182,29 euros

Madame la Présidente quitte la salle afin que le compte administratif soit passé au vote. Il est approuvé par 5 voix pour, 0 contre et 0 abstention. Le compte de gestion, reflet administratif du précédent, est ensuite également approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

La somme de 42.827 euros d'excédent cumulé est affectée en report de fonctionnement.

Une somme de 518 euros est affectée en réserve.

Budget 2010

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget 2010 tel que présenté par Madame la présidente.

Section d'investissement:	dépenses :	69.350 euros
	recettes :	69.350 euros
Section Fonctionnement:	dépenses :	180.179 euros
	recettes :	180.179 euros

Commission féminine

Distribution des cahiers des anciens élèves de l'école primaire de Bricon.

A la mairie, le **dimanche 13 juin 2010 entre 11 H et 17 H**, les anciens élèves de Bricon pourront récupérer leurs cahiers stockés depuis des lustres dans les combles. Une buvette-barbecue sera installée dans la cour (association *Les P'tits Loups*). Vous viendrez nombreux pour parler du bon vieux temps, concourir pour la dictée, le calcul ou les départements.

Pour faire suite au numéro précédent de notre *Lettre de Bricon*, voici la seconde liste des élèves concernés (de L à Z). Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de cahiers par élève.

LAGRANGE Fabrice(15); LAGRANGE Patrick(32); LAMPRECHT Carmen(24); LAMPRECHT Serge(4); LAMPRECHT Walter(29); LANEZ Mathieu(1); LARCHER Johanna(1); LEGROS Jean-Pierre(9); LEGROS Hélène(3); LELOURDY Jacques(7); LESPRIT Michel(13); LESPRIT Claude(16); LEVASSEUR Alain(36); LEVASSEUR Régis(28); LEVEQUE Robert(3); LEVEQUE Hubert(1); LEVEQUE Gisèle(7); LEVEQUE Jacques(32); LEVEQUE Joël(51); LEVREY Roland(9); LEMOULT Claude(3); LEQUIN Jean(1); MAGGI Lilian(1); MAGGI Madeleine(6); MAGGI Patrick(13); MAGGI Simone(34); MARTIN Elisabeth(1); MARTINELLI Carla(1); MARTINELLI Maxime(1); MARTINELLI Raphaël(2); MASOYE Séverine(1); MATHIEU Martine(7); MAUFOY Francis(18); MEGA Angelo(34); MEGA Germaine(12); MEGA Pierre(27); MEGA Vincent(15); MEGA Gino(1); MEGA Liliane(1); MOREL Bernard(15); NICOLAS Christiane(1); NOEL Pascal(1); OUDIN Luc(1); PAGE Annick(6); PAGE Jacqueline(10); PENAGOS Antoine(1); PENAGOS Carmen(19); PENAGOS Daniel(12); PENAGOS Florence(9); PENAGOS Marcel(35); PILLIER Arnaud(2); PILLIER Frédéric(1); PLONT Jean-Pierre(13); PLONT Régine(1); POINCARRET Simone(6); PRIEUR Christian(19); PRIEUR Marie-José(12); PROTOY Michel(24); PROTOY Pierre(2); PROTOY Roland (15); RAILLARD Jacqueline(1); RAUJOUAN Fabienne(11); REGNAULT Thérèse(9); RENAUT Daniel(1); RENARD Jocelyne(1); RIGOLLOT Jean-Pierre(34); RIGOLLOT Josiane(5); RIGOLLOT Michel(32); RIGOLLOT Michael(2); RIGOLLOT Réjeane(20); RINCK Véronique(3); ROBERT Dominique(18); ROUX André(12); ROUX Antoinette(10); ROUX Françoise(2); SAUVAGE Danielle(3); SAUVAGE Jacqueline(32); SAUVAGE Katia(2); SAUVAGE Pierre(7); SOMMER Emmanuel(1); TACONET Stéphane(1); TARET Jean-Charles(2); TARET Jean-Paul(27); THELEN Serge(6); THEVENOT Carole(3); THEVENOT Jean-Claude(15); THEVENOT Marlène(1); TISSERAND Caroline(2); TONNER Jean(2); VACHERET Bernard(8); VACHERET Françoise(27); VACHERET Jacques(42); VACHERET Jean-Luc(7); VACHERET Monique(18); VACHERET Nicole(1); VILLEMOT Michel(1); VOILLEMEN Edith(14); VOILLEMEN Sylvie(26); VOIRIN Joëlle(2); VOSSEL Abel(11); VOSSEL Marie-Thérèse(12); ZEHR David(3).

Les cahiers pourront être récupérés par l'élève lui-même, à défaut par un parent, un conjoint, un ayant-droit, ou toute autre personne autorisée. Le demandeur devra signer sur un cahier de prise en compte.

Le samedi 29 mai 2010, une sortie est prévue pour visiter le site gallo-romain d'Andilly avec, pour guide, la conservatrice elle-même, madame SERRANO. Eh oui, une Briconnaise! Nous visiterons également un élevage de chèvres. A la fromagerie, nous

dégusterons, outre le fromage, un goûter rustique. Inscrivez-vous au 03.25.01.75.78. Rendez-vous devant la salle des fêtes à 14 heures. Trajet en covoiturage. Coût du goûter 2 €.



Souvenir Français

11 novembre 1922, inauguration du Monument aux Morts

Le samedi 11 novembre 1922, Mme Raymonde Regnard, alors âgée de 12 ans, participait à l'inauguration du Monument aux Morts de Bricon. Voici la rédaction qu'elle en fit la semaine suivante sur son cahier d'écolière.

La photocopie de ce cahier a été envoyée à monsieur Patrick Lagrange par le petit-fils de Raymonde, monsieur Yves Michel, qui venait régulièrement en vacance chez elle à Bricon (maison où habite maintenant Mme Sibeaux).

Objet de la rédaction: vous avez assisté à l'inauguration du monument élevé par la Commune de Bricon à la mémoire de ses enfants "Morts pour la France" pendant la guerre. Qu'avez-vous vu, qu'avez-vous fait, qu'avez-vous pensé?

Développement:

J'ai vu des pompiers, des musiciens, le Conseiller général et le Conseiller d'arrondissement. La rue qui partait du monument à l'église était décorée avec des sapins, des petits drapeaux. Elle était décorée de roses et de glycines. En travers, en haut du chemin, il y avait des guirlandes de branches de sapins. Quelques grands drapeaux paraient des maisons. Avant d'entrer à l'église, on voyait une couronne avec des drapeaux et à l'intérieur de l'église une autre couronne ornée de roses et de glycines. Dans le chœur, il y avait une tombe faite de terre avec des roches et de l'herbe. Il y avait aussi une croix et une couronne faite de mousse et décorée. Il y avait un bouquet fait avec des coquelicots, des bleuets et des marguerites. Tout au long de l'église, il y avait des genévriers ornés de roses et de glycines. La chaire où Monsieur le curé prêche était décorée avec des draps bleu, blanc et rouge. Le monument de Bricon est fait en forme de pyramide. Il a une sculpture faite d'une branche de chêne, d'une branche de laurier et d'un drapeau. Il y a une plaque faite en marbre sur laquelle les noms des enfants morts pour Bricon sont inscrits. Il y a au-dessus du monument, un coq gaulois.

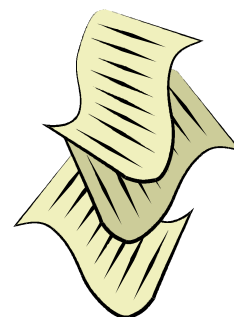
J'ai vu passer des familles qui pleuraient parce qu'elles avaient perdu un de leurs enfants ou un membre de leur famille. M. Guyot, Conseiller général, M. Marchand, Conseiller d'arrondissement, M. le Maire et M. Eugène Lhuillier étaient sur la tribune et ont fait des discours.

Le matin, nous nous sommes réunis dans la cour de l'école et nous sommes allés à la messe. Il y avait la musique qui a joué. Le tantôt, nous avons été dans la cour de l'école et M. notre maître a distribué à chaque élève une couronne de buis que nous avons portée en rang pour

nous rendre à la cérémonie. Quand M. le Maire a fait l'appel des noms, le chef des pompiers a répondu à chaque nom: "Mort au champ d'honneur". Nous avons porté, à chaque nom prononcé, une couronne au pied du monument. Moi, j'ai porté une couronne pour Mary Rémy, puis nous avons chanté l'hymne aux morts pour la patrie. Quand tout cela a été terminé, nous sommes revenus à nos places et la musique a joué la Marseillaise. Puis nous sommes sortis en cortège de la cour du monument pour revenir à la mairie.

J'ai pensé à ceux qui sont morts pour nous défendre de l'invasion ennemie et j'ai pensé que c'était bien et beau d'avoir élevé un monument aux enfants de notre commune et à ceux qui nous ont si bien défendus pendant la guerre. Il y a eu 15.000 tués en France et 200.000 blessés. Pour Bricon, il y a eu 17 tués.

INFOS PRATIQUES



Facturation des ordures ménagères

La prise de compétence "Ordures ménagères" par la communauté de communes des Trois Forêts va, pour des raisons pratiques, modifier la date habituelle des appels de la redevance auprès des administrés par la trésorerie de Châteauvillain.

Le principe de deux facturations annuelles reste de mise, mais les appels auront lieu pour le 1er mai et pour le 1er octobre.

Déchetteries

La saison se prêtant aux rangements divers et aux différents travaux habituels sur nos terrains, il est rappelé que, outre la déchetterie fixe de la zone industrielle de la Dame Huguenotte, la déchetterie mobile de Châteauvillain est à votre disposition les samedis des semaines paires, de 13h à 19h.

Carte nationale d'identité, nouvelle réglementation

L'obtention et le renouvellement de la carte nationale d'identité obéit à de nouvelles règles depuis quelques semaines. Nous vous les présentons ici, de manière simplifiée, en fonction des différentes situations possibles dans lesquelles peut se trouver le demandeur, sachant que, dans tous les cas de figure, les pièces suivantes restent obligatoires:

- **le formulaire de demande CERFA fourni en mairie, dûment renseigné**
- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **deux photos d'identité aux normes CNI**

1. Cas d'une première demande pour les personnes ne disposant pas non plus d'un **passport sécurisé**

-Pièce supplémentaire: extrait d'acte de naissance ou copie intégrale de l'acte de mariage, voire justificatif de nationalité

2. Cas d'une première demande pour les personnes disposant par ailleurs d'un **passport sécurisé ou d'un passeport non sécurisé valide ou périmé depuis moins de deux ans**

-Pièce supplémentaire: le passeport dont la personne est déjà titulaire

3. Renouvellement pour les personnes possédant déjà une **carte sécurisée**

- Pièce supplémentaire: la carte dont le renouvellement est demandé

4. Renouvellement pour les personnes possédant **une ancienne carte (cartonnée) périmée depuis moins de 2 ans ou bien un passeport sécurisé**

- Pièce supplémentaire: l'ancienne carte ou le passeport sécurisé

5. Renouvellement pour les personnes possédant **une ancienne carte (cartonnée) périmée depuis plus de 2 ans et sans passeport sécurisé**

- Pièce supplémentaire: extrait d'acte de naissance ou copie intégrale de l'acte de mariage, voire justificatif de nationalité

6. Demande suite à **une perte ou à un vol** pour les personnes pouvant prouver que leur CNI était périmée depuis moins de deux ans (voir registre de mairie)

- déclaration de perte ou de vol

- timbre fiscal de 25 euros

7. Demande suite à **une perte ou à un vol** d'une carte périmée depuis plus de 2 ans **avec présentation d'un passeport valide**

- déclaration de perte ou de vol

- timbre fiscal de 25 euros

- le passeport

8. Demande suite à **une perte ou à un vol** d'une carte périmée depuis plus de 2 ans **sans présentation de passeport valide**

- déclaration de perte ou de vol

- timbre fiscal de 25 euros

- extrait d'acte de naissance ou copie intégrale de l'acte de mariage, voire justificatif de nationalité

Commémoration du 8 Mai

-10h45, cérémonie au Monument aux Morts avec la Fanfare d'Orges

-A l'issue, vin d'honneur à la salle polyvalente et distribution de petits pains aux enfants.

Cahiers des anciens élèves de l'école primaire

Ce sera dans la cour de la mairie, le dimanche 13 juin 2010 entre 11 H et 17 H. Les anciens élèves de Bricon pourront récupérer leurs cahiers stockés depuis des lustres dans les combles. Une buvette-barbecue sera installée dans la cour (association *Les P'tits Loups*).

Les cahiers pourront être récupérés par l'élève lui-même, à défaut par un parent, un conjoint, un ayant-droit, ou toute autre personne autorisée (cf. liste en rubrique Commission féminine de ce numéro de *La Lettre de Bricon* et du précédent).

Elections régionales de mars 2010, résultats pour la commune de Bricon

1^{er} tour

Inscrits: 313 Votants: 139 Exprimés: 133

- La Gauche en action:	28
- Tous ensemble à gauche:	5
- Europe Ecologie:	9
- Alliance Ecologie indépendante:	3
- Front National:	24
- Osons ensemble:	11
- Nouvelle dynamique:	53
- Lutte ouvrière:	0

2^{ème} tour

Inscrits: 312 Votants: 164 Exprimés: 151

-La gauche rassemblée en action:	45
-Front national:	38
-Nouvelle dynamique:	68

Vide-grenier

La deuxième édition du vide-greniers briconnais aura lieu le dimanche 22 août, organisée comme l'an passé par nos associations.

L'édition 2009 avait été un réel succès, rappelez-vous. Rappelez-vous aussi que vous aviez alors été nombreux à dire « Ah, si j'avais su, j'aurais fait un stand ». Ne manquez donc pas l'occasion, cette fois-ci...

Bruits de voisinage

Le retour des journées belles et longues doit être un plaisir pour tous. C'est pour cette raison que nous nous permettons, comme régulièrement à cette période de l'année, de rappeler quelques principes et règles de base qui doivent assurer la tranquillité de tous et de toutes dans une commune.

La plupart des lignes qui suivent sont extraites de l'arrêté n°3143 pris par Monsieur le préfet de la Haute-Marne le 11 décembre 2008. Des sanctions pénales sont prévues en cas de non respect de chacune de ces dispositions.

1. Contrairement à ce que l'on croit, pas de différence entre la journée et la nuit:

En tout lieu public ou privé, tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition, émis sans nécessité ainsi que par manque de précaution est interdit de jour comme de nuit.

2. Liste non exhaustive de la nature des nuisances sonores:

Sur la voie publique, sur les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics ou privés, sont notamment interdits les bruits susceptibles de provenir:

- de publicités par cris ou par chants, ou par **appareil ou instrument de musique bruyant**.*
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore amplifiée, y compris ceux embarqués dans des véhicules.*
- de réparations ou de réglages de moteur, sauf réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.*
- du stationnement prolongé de véhicules, moteur tournant.*

3. Bruits dans les propriétés privées

*Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels ceux provenant **d'appareils de radiodiffusion, d'instruments de musique, d'appareils ménagers**.*

*Les mêmes précautions doivent être appliquées aux **travaux momentanés de bricolage** ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc.*

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30*
- les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00*
- les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00*

4. Animaux

Les cris d'animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité sonore porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.



CLUB INFORMATIQUE

Comme vous avez pu le voir sur le JHM, la session 2009-2010 d'initiation à l'informatique s'est achevée le jeudi 25 mars par une distribution de diplômes (certificats d'initiation).

Une nouvelle session d'initiation débutera en septembre. Une session consacrée à la maintenance d'un site Web a d'autre part commencé le 15 avril. Elle durera jusqu'au 24 juin, dans la salle informatique de la mairie de Blessonville. Les cours portent sur la rédaction de pages Web et leur intégration au sein d'un site. Contactez Patrick Lagrange pour tout renseignement complémentaire.

CENTRE DE LOISIRS DES TROIS B

(enfants de 3 à 12 ans)
8h00 à 12H30 et de 13H30 à 18H30

Le centre est ouvert tous les mercredis et toutes les petites vacances, ainsi qu'au mois de juillet prochain.

Programme des mercredis après-midi:

- Mercredi 21 avril 2010: photo de personnages
- Mercredi 28 avril 2010: maison porte-clefs
- Mercredi 5 mai 2010: promenade (goûter en plein air)
- Mercredi 12 mai 2010: vache mobile
- Mercredi 19 mai 2010: cuisine
- Mercredi 26 mai 2010: cadeau fêtes des mères
- Mercredi 2 juin 2010: technique du drawing-gum (s'applique au pinceau et s'enlève par simple frottement pour laisser apparaître la couleur en dessous).
- Mercredi 9 juin 2010: pots en verre décorés
- Mercredi 16 juin 2010: cadeau fêtes des pères
- Mercredi 23 juin 2010: visières en mousse caoutchouc (choix des animaux)
- Mercredi 30 juin 2010: souris à coudre porte-bonheur



**vacances de printemps
2010**

Le centre a accueilli jusqu'à 36 enfants certains après-midis pour ces vacances de printemps.

Au programme des activités:



1ère semaine : Pâques, décorations diverses (lapins, poules, poussins etc.), peinture sur œufs, coquetier..., et grande chasse à l'œuf le vendredi 9 avril, avec la participation des enfants du centre de Châteauvillain que nous recevions pour la deuxième fois.

2ème semaine: vive l'arrivée du printemps, avec les plantations, faire des boutures, semer, repiquer, germination de graine, décoration de pots et fabrication de bonhomme-patate.



Chaque semaine a été agrémentée de promenades, de chants, de comptines, de jeux de plein air, de cuisine, de films ou de dessins animés en rapport avec le thème du moment. D'autres activités ponctuelles en temps d'accueil ont été au programme, comme les perles, le coloriage, le coin jouets, les jeux sur ordinateur, les jeux de sociétés, etc.



Les P'tits Loups

L'Association tient tout d'abord à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont participé, de près comme de loin, au bal masqué du 27 février. Celui-ci a fait le bonheur des plus petits comme des plus grands! Nous pensons par conséquent renouveler cet événement l'année prochaine.

La vente de torchons à l'image des enfants de l'école a été elle aussi un franc succès. Il en reste toutefois encore! Si vous souhaitez nous aider et continuer notre action, ils sont à votre disposition « Aux Petites Saveurs », chez madame Nathalie Blanc.

Les membres du bureau de l'association vous accueilleront le 13 juin prochain, à l'occasion de la remise aux anciens élèves de notre école de leurs vieux cahiers de classe. Nous vous proposerons alors une prestation repas/boissons. Venez nombreux!

Nous vous invitons également à la kermesse de l'école. Elle aura lieu cette année le 27 juin, à Blessonville.

Nous serons bien sûr présents au 2^{ème} vide-greniers de Bricon, le 22 août, avec les autres associations du village. Nous comptons là aussi sur votre précieuse présence.

La présidente des « P'tis Loups » souhaiterait d'autre part faire passer un message à tous les parents d'élèves.

Chers parents,

J'aimerais que tous les parents d'élèves se sentent concernés lorsque l'association met une action ou une manifestation en place. Il faut en effet comprendre que chacune représente du temps, de l'énergie et de l'argent, mais également -le plus important à mes yeux- un investissement personnel et moral. Si tous les parents prenaient conscience que les fonds récoltés le sont pour TOUS les enfants, eh bien l'association aurait remporté son combat!

J'aimerais que les mentalités changent et que chaque parent se sente donc plus concerné par l'avenir de ses enfants au sein de notre magnifique école et puisse contribuer à améliorer au quotidien leur développement intellectuel, moral et psychique.

Si l'association n'existait pas, il n'y aurait plus rien, pas même une kermesse!

Merci de m'avoir lue et d'avoir entendu mes propos, qui n'engagent que moi.

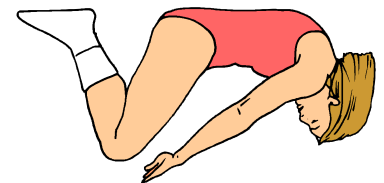
Virginie Richard

La Gym Briconnaise

les séances de gym se déroulent toujours dans la bonne humeur les mardis matins de 10h à 11h, dans l'ancienne salle de classe, au rez-de-chaussée de la mairie. Il est à noter qu'une présence masculine (eh oui !) est venue compléter les effectifs assidus de cette séance.

Celle du mercredi soir, de 19h à 20h, se déroule quant à elle toujours à la salle des fêtes de la commune. L'ambiance y est également excellente.

Comme toujours en fin d'année, les séances de gym seront éventuellement remplacées par de la marche. Ce sera en fonction du temps.



Centre de Première Intervention de BRICON

Interventions:

Depuis le début de l'année, les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Bricon sont intervenus à 7 reprises:

- 4 secours à victime
- 1 accident de la voie publique
- 2 sorties lors de la tempête Xyntia

Nouveau bâtiment:

Les sapeurs-pompiers de Bricon doivent prendre prochainement possession de leurs nouveaux locaux rue Maréchal de Lattre. Avant ce déménagement, ils ont réalisé eux-mêmes quelques petits travaux, comme de la peinture ou bien la pose d'une dalle devant les portes de garage.

Cela prouve leur grande motivation, et ils sont bien sûr très impatients de profiter pleinement de cet équipement qui leur permettra de se perfectionner plus aisément grâce à une vraie salle de cours et à de grands espaces pour manœuvrer.

La population sera invitée dans le courant de l'année à venir visiter ce nouveau bâtiment. D'ici là, de nouveaux véhicules ou matériels seront de surcroît peut-être arrivés.

Recrutement:

Nous recherchons toujours quelques personnes supplémentaires pour étoffer nos effectifs. Vous pouvez prendre contact avec nous le 1^{er} dimanche de chaque mois à la manœuvre, entre 9 h et midi.

UNION SPORTIVE BRICONNAISE



La saison 2009-2010 sera peut-être celle de l'ascension en promotion de première pour l'équipe locale senior.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les hommes de Yann RODRIGUES occupent en effet la première place du classement. Après trois saisons de lutte acharnée, l'objectif semble enfin à portée.

Ne crions toutefois pas victoire trop tôt: il reste encore 5 matches à disputer, dont 3 à l'extérieur.

Ces rencontres seront primordiales, et seule la victoire sera de bon augure. L'équipe reste sur excellente dynamique après quatre victoires consécutives, nous pouvons donc être confiants.

Liste des rencontres à jouer:

Laville-aux-Bois/Bricon, le dimanche 25/04/2010

Bricon/Arc-en-Barrois, le dimanche 09/05/2010

Mandres/Bricon, le dimanche 16/05/2010

Bricon/Sarrey-Montigny, le dimanche 30/05/2010

Interfac/Bricon, le dimanche 06/06/2010

Nos jeunes sont également à l'affiche. Certains progresseront en catégorie poussins la saison prochaine. Cela a son importance puisque synonyme de création d'une nouvelle équipe de jeunes au village.

Pour information, un grand tournoi « Débutants » se déroulera le samedi 29 mai au stade municipal de Bricon.

32 équipes y participeront, buffet et buvette seront à votre disposition. Venez nombreux encourager ces futurs stars des terrains...

Ce sera une clôture de saison exceptionnelle pour ces jeunes pousses.

Le tournoi senior se déroulera le samedi 26 juin 2010. Des équipes locales seront présentes, si l'envie vous en dit...

DERNIERE MINUTE...DERNIERE MINUTE...DERNIERE MINUTE...

Inscriptions au groupe scolaire des 3 B

L'inscription des nouveaux élèves se fera les jeudis 29 avril et 20 mai prochains, entre 17h15 et 19h, à l'école.

Les parents intéressés se muniront: - de leur livret de famille
- du carnet de vaccination de l'enfant
- d'un certificat médical d'aptitude au milieu scolaire pour les 2 et 3 ans.